

Table des matières

CODE DES DROITS DE L'HOMME	PAGES
Liste des abréviations	VII
PARTIE I – LES SOURCES DES DROITS DE L'HOMME ET DES DROITS FONDAMENTAUX	
TITRE I – LES SOURCES INTERNATIONALES UNIVERSELLES	1
CHAPITRE I – Les textes généraux	3
<i>SECTION I – La Déclaration universelle des droits de l'homme, du 10 décembre 1948</i>	<i>3</i>
<i>SECTION II – Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et les protocoles</i>	<i>6</i>
§ 1 – Pacte international relatif aux droits civils et politiques, du 16 décembre 1966	6
§ 2 – Protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques, du 19 décembre 1966	16
§ 3 – Deuxième protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort, du 15 décembre 1989	18
<i>SECTION III – Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du 16 décembre 1966 et son protocole</i>	<i>19</i>
§ 1 – Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du 16 décembre 1966 .	19
§ 2 – Protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du 10 décembre 2008	25
CHAPITRE II – Les textes spécifiques	30
<i>SECTION I – La protection des droits intangibles</i>	<i>30</i>
§ 1 – L'interdiction de la torture, peines, traitements cruels, inhumains ou dégradants	30
A – Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradant du 10 décembre 1984	30
B – Protocole facultatif relatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradant du 18 décembre 2002	37
§ 2 – L'interdiction de l'esclavage et de la traite des êtres humains	45
A – Convention relative à l'esclavage du 25 septembre 1926	45
B – Convention pour la répression de la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui du 21 mars 1950	47
C – Convention relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage du 7 septembre 1956	51
D – Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, particulièrement les femmes et les enfants du 15 novembre 2000	55
<i>SECTION II – La protection catégorielle</i>	<i>60</i>
§ 1 – Les droits des étrangers	60
A – Convention de Genève relative au statut des réfugiés, du 28 juillet 1951	60

Table des matières

CODE DES DROITS DE L'HOMME	PAGES
B – Protocole de New York relatif au statut des réfugiés, du 31 janvier 1967	68
C – Convention relative au statut des apatrides du 28 septembre 1954	70
D – Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille du 18 décembre 1990	78
§ 2 – Les droits des femmes	98
A – Convention sur les droits politiques des femmes du 31 mars 1953	98
B – Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes du 18 décembre 1979	99
C – Protocole facultatif de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes du 6 octobre 1999	107
§ 3 – Les droits de l'enfant	110
A – Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989	110
B – Protocole facultatif concernant la vente d'enfant, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants du 25 mai 2000	121
C – Protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés du 25 mai 2000 .	126
§ 4 – Les droits des personnes handicapées	129
A – Convention relative aux droits des personnes handicapées du 13 décembre 2006	129
B – Protocole facultatif de la Convention relative aux droits des personnes handicapées du 13 décembre 2006	145
<i>SECTION III – La lutte contre les discriminations</i>	147
§ 1 – Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale du 21 décembre 1965	147
§ 2 – Renvoi (les droits des femmes, les droits des handicapés)	155
<i>SECTION IV – La protection des droits des travailleurs dans le cadre de l'Organisation internationale du travail</i>	155
§ 1 – La liberté syndicale	155
A – Convention n° 87 concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical du 9 juillet 1948	155
B – Convention n° 98 concernant l'application des principes du droit d'organisation et de négociation collective du 1 ^{er} juillet 1949	158
C – Convention n° 154 concernant la négociation collective du 19 juin 1981	160
§ 2 – La lutte contre la discrimination	163
A – Convention n° 100 concernant l'égalité de rémunération entre la main d'œuvre masculine et la main d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale du 29 juin 1951	163
B – Convention n° 111 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession du 25 juin 1958	165
C – Convention n° 183 sur la protection de la maternité du 15 juin 2000	167
§ 3 – La lutte contre le travail forcé ou obligatoire	171
A – Convention n° 29 concernant le travail forcé ou obligatoire du 28 juin 1930	171
B – Convention n° 105 concernant l'abolition du travail forcé du 25 juin 1957	177
§ 4 – La lutte contre le travail des enfants	178
A – Convention n° 138 concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi du 26 juin 1973	178
B – Convention n° 182 concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination du 17 juin 1999	183
<i>SECTION V – La lutte contre les crimes internationaux</i>	185
§ 1 – Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, du 9 décembre 1948 .	185
§ 2 – Les juridictions pénales internationales	187
A – La Convention portant statut de la Cour pénale internationale, signée à Rome le 18 juillet 1998 .	187

Table des matières

CODE DES DROITS DE L'HOMME	PAGES
B – Le Statut modifié du Tribunal international pour juger les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991, adopté par la résolution 827 du Conseil de sécurité des Nations Unies le 25 mai 1993	231
C – Le Statut modifié du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 21 décembre 1994, créée par le Conseil de sécurité des Nations-Unies par la résolution 955 du 8 novembre 1994	238
TITRE II – LES SOURCES EUROPÉENNES	245
CHAPITRE I – Les sources du Conseil de l'Europe	245
SECTION I – Statut du Conseil de l'Europe du 5 mai 1949	245
SECTION II – Les textes généraux	252
§ 1 – La Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950 et les protocoles	252
A – Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950	252
B – Protocole additionnel du 20 mars 1952	262
C – Protocole n° 4 du 16 septembre 1963	263
D – Protocole n° 6 du 28 avril 1983	265
E – Protocole n° 7 du 22 novembre 1984	266
F – Protocole n° 12 du 4 novembre 2000	268
G – Protocole n° 13 du 3 mai 2002	269
H – Protocole n° 15 du 24 juin 2013	270
I – Protocole n° 16 du 2 octobre 2013	272
§ 2 – La charte sociale européenne	273
A – La Charte sociale européenne révisée du 3 mai 1996	273
B – Protocole additionnel à la Charte sociale européenne prévoyant un système de réclamation collective du 9 novembre 1995	285
SECTION III – Les textes spécifiques	288
§ 1 – La protection des droits intangibles	288
A – Convention européenne pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, du 20 novembre 1987	288
B – Convention européenne sur la lutte contre la traite des êtres humains du 16 mai 2005 ...	291
§ 2 – La lutte contre les crimes internationaux	304
A – Convention européenne sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre du 25 janvier 1974	304
B – Convention européenne pour la répression du terrorisme du 28 janvier 1977	305
C – Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme du 16 mai 2005	308
1 – Protocole additionnel à la Convention pour la prévention du terrorisme du 22 octobre 2015 .	317
§ 3 – La coopération pénale	320
A – Convention européenne d'extradition du 13 décembre 1957 et ses protocoles	320
1 – Convention européenne d'extradition du 13 décembre 1957	320
2 – Protocole additionnel à la Convention européenne d'extradition, du 15 octobre 1975	326
3 – Deuxième protocole additionnel à la Convention européenne d'extradition, du 17 mars 1978 .	328
4 – Troisième protocole additionnel à la convention européenne d'extradition, du 10 novembre 2010	330

Table des matières

CODE DES DROITS DE L'HOMME	PAGES
5 – Quatrième protocole additionnel à la convention européenne d'extradition, du 20 septembre 2012	334
B – Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale, du 20 avril 1959	338
C – Convention sur le transfèrement des personnes condamnées du 21 mars 1983	347
§ 4 – La protection des droits de la femme	354
§ 5 – La protection des droits de l'enfant	372
A – Convention européenne sur l'exercice des droits des enfants du 25 janvier 1996	372
B – Convention européenne sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels*, du 25 octobre 2007	378
§ 6 – La protection de la vie privée contre les technologies informatiques	391
§ 7 – La lutte contre la cybercriminalité	396
1 – Convention européenne sur la cybercriminalité 23 novembre 2001	396
2 – Protocole additionnel à la Convention européenne sur la cybercriminalité relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de systèmes informatiques, du 28 janvier 2003	412
§ 8 – La protection de la dignité de l'être humain et des droits de l'homme à l'égard de la biomédecine .	416
1 – Convention européenne pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard de la biologie et de la médecine : convention sur les droits de l'homme et la biomédecine 4 mai 1997	416
2 – Protocole additionnel à la convention européenne pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard de la biologie et de la médecine, portant interdiction du clonage d'êtres humains, du 12 janvier 1998	422
3 – Protocole à la convention sur les droits de l'homme et la biomédecine relatif à la transplantation d'organes et de tissus d'origine humaine, du 24 janvier 2002	424
4 – Protocole à la convention sur les droits de l'homme et la biomédecine relatif à la recherche biomédicale, du 1 ^{er} septembre 2007	429
5 – Protocole à la convention sur les droits de l'homme et la biomédecine relatif aux tests génétiques à des fins médicales, du 27 novembre 2008	436
CHAPITRE II – Les sources de l'Union Européenne	441
<i>SECTION I – Le droit primaire</i>	441
§ 1 – Les traités (extraits)	441
A – Traité sur l'Union européenne	441
B – Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne	445
1 – Dispositions générales	445
2 – Dispositions spécifiques	446
A – Principe de non-discrimination	446
B – Droits politiques et la citoyenneté européenne	446
C – Coopération judiciaire en matière pénale	448
D – Coopération policière	450
E – Droits économiques et sociaux des travailleurs	451
F – Politiques relatives aux contrôles aux frontières, à l'asile et à l'immigration	452
G – Politique sociale	453
H – Protection des consommateurs	456
I – Environnement	456
J – Protection civile	457
K – Droit de pétition	457
L – Médiateur européen	457
§ 2 – La charte des droits fondamentaux de l'Union européenne	458
<i>SECTION II – Le droit dérivé</i>	464
§ 1 – La non-discrimination	464

Table des matières

CODE DES DROITS DE L'HOMME	PAGES
§ 2 – La prévention et la lutte contre la traite des êtres humains	498
§ 3 – La liberté de circulation	510
A – La libre circulation des citoyens de l'Union	510
B – Le droit des ressortissants des États tiers	529
1 – Frontières	529
2 – Asile	583
3 – Migration	688
§ 4 – La protection des personnes à l'égard des traitements de données à caractère personnel	704
<i>TITRE III – LES SOURCES CONSTITUTIONNELLES</i>	775
CHAPITRE I – La constitution du 4 octobre 1958	775
CHAPITRE II – La déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789	794
CHAPITRE III – Le préambule de la constitution du 27 octobre 1946	795
CHAPITRE IV – La charte de l'environnement de 2004	796
PARTIE II – LE RÉGIME JURIDIQUE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES	799
<i>TITRE I – LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES</i>	801
CHAPITRE I – La protection par les autorités non juridictionnelles	801
SECTION I – Le Défenseur des droits	801
SECTION II – La Commission nationale consultative des droits de l'homme	811
SECTION III – Le Contrôleur général des lieux de privation de liberté	811
SECTION IV – La Commission nationale informatique et libertés	814
CHAPITRE II – La protection par les juridictions	838
SECTION I – La question prioritaire de constitutionnalité	838
SECTION II – Le référé-liberté	842
CHAPITRE III – Les régimes de crise atténuant la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales	842
SECTION I – L'état de siège	842
SECTION II – L'état d'urgence	843
<i>TITRE II – LES DROITS ET LES LIBERTÉS PROTÉGÉS</i>	849
CHAPITRE I – La dignité de la personne humaine	849
SECTION I – Le droit à la vie	849
§ 1 – L'interruption volontaire de grossesse	849
§ 2 – La fin de vie	852
A – Le suicide	852
B – La fin de vie médicalisée	854
§ 3 – La peine de mort	859
SECTION II – Le respect du corps humain	859
§ 1 – Principes généraux	859
§ 2 – Les différentes dimensions de la protection du corps humain	860
A – Respect du corps humain et génétique	860

Table des matières

CODE DES DROITS DE L'HOMME	PAGES
B – Respect du corps humain et interdiction de l'eugénisme et du clonage reproductif	861
C – Respect du corps humain et protection de l'espèce humaine	861
D – Respect du corps humain et protection de l'embryon	864
§ 3 – La recherche et l'utilisation du corps humain et de ses dérivés	866
A – La procréation médicalement assistée	866
B – La recherche génétique	871
C – Le don d'organes	875
D – Prélèvements d'organes	877
E – Greffes d'organes	879
<i>SECTION III – L'intégrité physique</i>	<i>880</i>
§ 1 – L'interdiction de la torture	880
§ 2 – Les fouilles des détenus	882
CHAPITRE II – La liberté	882
<i>SECTION I – La sûreté</i>	<i>882</i>
§ 1 – La sûreté et la sécurité	882
§ 2 – Les principes de la loi pénale	882
A – La légalité des délits et des peines	882
B – La non-rétroactivité de la loi pénale	883
C – La présomption d'innocence	883
§ 3 – Les principes de la procédure pénale	884
A – L'accès au juge	884
B – Les droits de la défense : le droit à l'assistance d'un avocat	901
§ 4 – Le contrôle et la vérification d'identité	903
§ 5 – La garde à vue	909
A – L'organisation et le déroulement de la garde à vue	909
B – La durée de la garde à vue	917
§ 6 – La détention provisoire	919
A – La possibilité de la détention provisoire	919
B – L'encadrement de la détention provisoire	921
C – L'exécution de la détention provisoire	929
D – L'indemnisation à raison de la détention provisoire	929
§ 7 – Le placement sous surveillance électronique	930
§ 8 – La rétention de sûreté	932
§ 9 – La rétention des étrangers	935
§ 10 – L'hospitalisation d'office des malades mentaux	940
§ 11 – Les sanctions des atteintes à la liberté individuelle commises par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public	949
<i>SECTION II – La liberté d'aller et venir</i>	<i>949</i>
§ 1 – La liberté d'aller et venir des nationaux	949
§ 2 – La liberté d'aller et venir des étrangers	958
A – Le droit commun	958
B – L'entraide judiciaire pénale internationale et européenne	1086
1 – L'extradition	1086
2 – Le mandat d'arrêt européen	1094
§ 3 – La liberté d'aller et venir des mendiants, des mineurs et des gens du voyage	1105
A – La limitation de la mendicité sur la voie publique	1105

Table des matières

CODE DES DROITS DE L'HOMME	PAGES
B – La limitation de la circulation des mineurs	1105
C – L'encadrement de la circulation des gens du voyage	1106
SECTION III – Le droit au respect de la vie privée	1110
SECTION III – Le droit au respect de la vie privée	1110
Sous-section 1 – Le droit au respect de l'intimité de la vie privée	1110
§ 1 – L'affirmation et la protection du principe	1110
§ 2 – Le droit au respect du domicile	1112
A – Sanction de la violation de domicile	1112
B – Les perquisitions	1112
1 – Les perquisitions dans le cadre des enquêtes relatives aux crimes et délits flagrants	1112
2 – Les perquisitions dans le cadre des enquêtes préliminaires	1117
3 – Les perquisitions dans le cadre de l'instruction	1118
4 – De la captation des données informatiques	1119
§ 3 – Le droit au secret des correspondances	1121
A – L'inviolabilité de la correspondance	1121
B – Les atteintes légales au secret de la correspondance	1121
1 – Les atteintes générales	1121
2 – Les interceptions de correspondances émises par la voie des communications électroniques	1123
§ 4 – Le droit à l'image et la vidéo-protection	1124
§ 5 – La protection des données personnelles et de l'identité personnelle face aux nouvelles technologies de l'identification	1129
A – L'informatique et les libertés	1129
B – La biométrie	1129
C – Traitements automatisés des données personnelles et enquêtes administratives	1130
Sous-section 2 – Le droit à l'indifférence et à la différence de la vie privée	1134
§ 1 – Du Pacte civil de solidarité	1134
§ 2 – L'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe	1136
CHAPITRE III – L'égalité	1137
SECTION I – L'interdiction et la répression de la discrimination	1137
SECTION II – La recherche de l'égalité concrète par la lutte contre la discrimination	1138
§ 1 – Généralités	1138
A – Définition et principes	1138
B – Actions et politiques	1141
§ 2 – Applications sectorielles	1142
A – La lutte contre la discrimination frappant les femmes	1142
1 – Principe général et politiques générales	1142
2 – La lutte contre la discrimination dans le monde professionnel	1144
A – L'égalité professionnelle	1144
B – L'égalité salariale	1146
C – L'égalité et la non discrimination dans la fonction publique	1146
3 – La protection spécifique contre les violences domestiques	1150
4 – L'interdiction de la dissimulation du visage dans l'espace public	1152
B – La lutte contre la discrimination frappant les enfants	1152
CHAPITRE IV – La fraternité	1153
SECTION I – Fraternité et solidarité (V. infra, Chap. VII Droits et libertés économiques et sociaux)	1153
SECTION II – La lutte contre la pauvreté et les exclusions	1153
§ 1 – Principes et politiques généraux	1153

Table des matières

CODE DES DROITS DE L'HOMME	PAGES
§ 2 – Applications sectorielles	1155
A – La solidarité envers les personnes handicapées	1155
B – La solidarité envers les personnes âgées	1158
C – La solidarité envers les mal-logés et les sans abris : le droit au logement	1158
1 – La garantie	1158
2 – Les conditions	1159
3 – La procédure	1160
CHAPITRE V – Les droits et les libertés de la personne et de l'esprit	1171
<i>SECTION I – Les libertés d'opinion, de conscience et de religion</i>	1171
§ 1 – La liberté d'opinion des fonctionnaires et des agents publics	1171
§ 2 – La liberté d'opinion des employés du secteur privé	1173
§ 3 – La liberté de conscience et de religion	1174
A – Le principe de séparation des Églises et de l'État	1174
B – La prévention et la répression des dérives sectaires	1184
<i>SECTION II – La liberté de l'enseignement</i>	1187
§ 1 – Proclamation et contenu de la liberté de l'enseignement	1187
A – Le principe	1187
B – Le droit à l'éducation	1187
C – La liberté de l'enseignement supérieur	1191
§ 2 – La liberté de l'enseignement et l'enseignement public	1191
A – L'obligation scolaire	1191
B – La gratuité de l'enseignement primaire et secondaire	1192
§ 3 – La liberté d'enseignement et l'enseignement privé	1192
<i>SECTION III – La liberté d'expression et de communication</i>	1195
§ 1 – La liberté de la presse	1195
A – Le régime juridique de la liberté de la presse	1195
B – Le régime juridique des entreprises de presse	1214
C – La liberté de la presse et les journalistes	1231
§ 2 – La liberté de communication audiovisuelle	1232
A – Le cadre général de la liberté de communication audiovisuelle	1232
B – L'extension à la liberté de communication électronique	1296
§ 3 – La liberté des spectacles	1297
A – Les spectacles non cinématographiques	1297
B – Le spectacle cinématographique	1298
C – La réglementation de l'accès des mineurs aux salles de spectacles	1298
CHAPITRE VI – Les droits et les libertés collectifs	1299
<i>SECTION I – La liberté d'association</i>	1299
A – Cadre général	1299
B – La dissolution des groupes de combat et des milices privées	1304
<i>SECTION II – La liberté de réunion</i>	1306
<i>SECTION III – La liberté de manifestation</i>	1307
<i>SECTION IV – La liberté syndicale</i>	1311
<i>SECTION V – Le droit de grève</i>	1312
§ 1 – Le droit de grève dans le secteur privé	1312
§ 2 – Le droit de grève dans la fonction publique	1313

Table des matières

CODE DES DROITS DE L'HOMME	PAGES
CHAPITRE VII – Les droits et les libertés économiques et sociaux	1313
<i>SECTION I – Le droit de propriété</i>	1313
<i>SECTION II – La liberté du commerce et de l'industrie</i>	1313
<i>SECTION III – Droit à la protection de la santé</i>	1313
<i>SECTION IV – Droit aux prestations sociales</i>	1318
CHAPITRE VIII – Les droits du citoyen et de l'administré	1319
§ 1 – Le droit de vote et d'éligibilité	1319
A – Le droit de vote des Français	1319
B – Le droit de vote et d'éligibilité des citoyens européens	1320
§ 2 – La liberté des partis politiques	1321
§ 3 – Le droit des citoyens et de l'administré dans les relations avec l'administration	1321
A – Cadre général	1321
B – La participation aux décisions locales	1323
C – Le droit d'accès aux documents administratifs	1323
CHAPITRE IX – La laïcité	1327
Table des textes cités	1331